

**Rapport d'entité en vertu de la  
*Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes  
d'approvisionnement***

Le présent rapport est rédigé au nom de Repare Therapeutics Inc. (NASDAQ : RPTX; numéro d'entreprise du Canada : 752473728).

Le présent rapport est rédigé conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi) et décrit les mesures que nous avons prises au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2023, de même que nos efforts continus et planifiés en vue de la prévention et de la réduction du risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement ou au sein de notre organisation.

***Nos activités, notre structure organisationnelle et nos chaînes d'approvisionnement***

***Nos activités*** – Repare Therapeutics est une entreprise d'oncologie de précision à l'étape clinique qui s'appuie sur son approche exclusive en matière de létalité synthétique pour découvrir et élaborer de nouveaux agents thérapeutiques. Nous faisons progresser une nouvelle classe de thérapies anticancéreuses hautement ciblées qui s'attaquent directement aux altérations génétiques associées à certaines tumeurs. Depuis notre création, nous avons concentré nos efforts sur la levée de capitaux, l'organisation et la dotation en personnel de notre entreprise, la conduite d'activités de découverte et de recherche, le développement et la progression de nos produits candidats dans le cadre d'études précliniques, ainsi que la préparation et la réalisation d'essais cliniques.

***Notre structure organisationnelle*** – Notre siège social est situé à Montréal, Québec, Canada, et comprend des laboratoires et des bureaux pour nos employés au Canada. Les activités de notre siège social, y compris les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les fonctions administratives, ainsi que nos activités de découverte dans le cadre de la recherche précoce, y compris la chimie, la biologie, la pharmacologie, etc. sont gérées à partir de notre site canadien. Nous avons également une filiale américaine en propriété exclusive située à Cambridge, Massachusetts, États-Unis, qui comprend des bureaux pour nos employés aux États-Unis. Nos activités de développement clinique, d'essais cliniques et de fabrication sont gérées à partir de notre site américain. En date du 16 février 2024, nous comptons 179 employés à temps plein au Canada et aux États-Unis, répartis de manière plus ou moins égale entre les deux sites. Parmi ces employés, 143 s'adonnaient principalement à des activités de recherche de développement, tandis que 36 s'adonnaient principalement à des activités de gestion ou à des activités générales et administratives.

**MONTRÉAL**

Thérapeutiques Repare Inc.  
7171 Rue Frederick Banting, Édifice 2, Bureau 270  
Saint-Laurent, QC H4S 1Z9

**CAMBRIDGE**

Repare Therapeutics USA, Inc.  
101 Main Street, Suite 1650  
Cambridge, MA 02142

**Nos chaînes d'approvisionnement** – Nos chaînes d'approvisionnement sont composées de fournisseurs de matériel direct (ingrédients pharmaceutiques actifs, produits pharmaceutiques, réactifs et consommables de laboratoire et matériel connexe), de fournisseurs de biens et de services de recherche et cliniques (organisations de recherche sous contrat précliniques et cliniques, ainsi que laboratoires) et de fournisseurs de biens et de services indirects (technologies de l'information, services professionnels, installations, fournitures de bureau générales, etc.).

Nous œuvrons au sein d'un environnement très réglementé. Le processus requis par la FDA avant que les produits candidats puissent être commercialisés aux États-Unis est bien établi et soumis à de nombreux règlements. Il en va de même en dehors des États-Unis. Nous faisons appel à des organisations de fabrication sous contrat pharmaceutiques (CMOs tierces pour la fabrication de nos produits candidats en vue des essais précliniques et cliniques. Nous exigeons de tous les CMOs qu'ils mènent leurs activités de fabrication dans le respect des bonnes pratiques de fabrication (BPF) actuelles. Pour être conformes aux BPF, les fabricants doivent suivre des règles strictes concernant la qualité (a) des produits qu'ils fabriquent, (b) de leurs installations et (c) de leurs employés. Repare a visité les sites et les installations de certains de ses fabricants à des fins d'audit et relationnelles, et ces visites lui ont également permis de vérifier le respect de notre Code d'éthique et de conduite des affaires.

### ***Nos politiques et mesures de prévention du travail forcé et du travail des enfants***

Nous reconnaissons que l'esclavage, le travail forcé ou obligatoire et la traite des personnes constituent un défi mondial et croissant pour les gouvernements et les entreprises, et nous reconnaissons notre responsabilité en ce qui a trait au respect des droits de la personne et à la gestion du risque de travail forcé et de travail des enfants au sein de notre propre organisation et de nos chaînes d'approvisionnement. À ce titre, nous avons établi les politiques suivantes.

- Code d'éthique et de conduite des affaires – Le Code d'éthique et de conduite des affaires de Repare définit les normes de comportement attendues de notre organisation et de tous nos employés. Repare s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique et de conduite des affaires. Repare s'engage également à fournir un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement ou de discrimination illégale, ainsi qu'à maintenir un environnement de travail respectueux et courtois respectant la dignité et la valeur de chaque employé. Nous nous engageons à adopter des mesures et des politiques visant à garantir l'équité en matière d'emploi. Aucun employé, travailleur contractuel, client, fournisseur ou autre personne faisant affaire avec Repare n'est exempt des interdictions énoncées dans notre Code d'éthique et de conduite des affaires.

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires a été publié sur le site Web de l'entreprise à l'adresse <https://ir.reparerx.com/corporate-governance/documents-and-charters>.

- Code de conduite des fournisseurs de Repare – Nous avons également adopté un code de conduite pour les fournisseurs qui indique les attentes que nous avons à leur égard. Dans le cadre de sa mission, Repare s'efforce de respecter les normes d'éthique personnelles et professionnelles les

plus strictes, ainsi que de se conformer aux lois et aux règlements qui s'appliquent à ses activités. Nous sommes convaincus que nos fournisseurs et nos partenaires respecteront ces valeurs et engagements et s'attendent à rien de moins de leur part. Aux fins de notre code de conduite des fournisseurs, un fournisseur est tout tiers, où qu'il soit situé, qui vend ou cherche à vendre, directement ou indirectement, tout type de biens ou de services à notre entreprise ou en son nom.

Notre code de conduite des fournisseurs aborde explicitement les attentes de Repare en ce qui concerne la traite des personnes, l'esclavage moderne et le travail des enfants. Plus précisément, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent toutes les lois applicables en matière de lutte contre la traite des personnes et l'esclavage moderne, qu'ils ne recourent pas au travail forcé, à la servitude ou à l'asservissement, au travail pénitentiaire involontaire, à l'esclavage ou à la traite des personnes, et qu'ils prennent des mesures concrètes pour empêcher que de tels actes aient lieu dans le cadre de leurs propres activités et de leurs propres chaînes d'approvisionnement. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils veillent à ce que le travail des enfants ne soit pas utilisé dans l'exécution des tâches et qu'ils respectent la convention sur le travail forcé de l'Organisation internationale du travail (convention n° 29) ainsi que la convention sur l'abolition du travail forcé (convention n° 105). Le terme « enfant » désigne toute personne n'ayant pas atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi là où le travail est effectué.

En outre, notre code de conduite des fournisseurs :

- soutient le droit de chaque employé à être employé légalement;
- permet aux employés de s'associer sans crainte d'intimidation, de représailles ou de harcèlement;
- veille à ce que les employés reçoivent une rémunération égale ou supérieure au salaire minimum légal dans tous les ressorts où le travail est effectué;
- interdit le traitement moins favorable de toute personne sur la base du sexe, de l'âge, de la race, de la religion, de la situation de handicap ou de l'orientation sexuelle.

Le Code d'éthique et de conduite des affaires de Repare a été publié sur le site Web de l'entreprise à l'adresse <https://ir.reparerx.com/corporate-governance/documents-and-charters>.

- Une politique de dénonciation a également été mise en œuvre. Elle encourage tout le monde à signaler les fautes professionnelles potentielles et les situations ou circonstances inappropriées concernant Repare ou tout employé, dirigeant, consultant ou fournisseur de Repare. Tous les signalements effectués dans le cadre de la politique de dénonciation doivent être reçus et traités avec sensibilité et sérieux, et seront traités rapidement, équitablement et objectivement. Toute préoccupation relative au travail forcé ou au travail des enfants peut être soulevée en toute confiance, sans crainte de représailles, directement auprès d'un gestionnaire ou par l'intermédiaire d'un service d'assistance téléphonique tiers indépendant pour les dénonciations.

## ***Évaluation des risques et mécanismes de diligence raisonnable***

Repare a mis en place l'obligation pour tous les nouveaux fournisseurs de certifier leur conformité à notre code de conduite des fournisseurs dans le cadre de son processus d'intégration des nouveaux fournisseurs. Repare a en outre intégré l'obligation de se conformer à son code de conduite des fournisseurs dans tous les nouveaux bons de commande émis à l'intention des fournisseurs. Les modalités contractuelles de tous nos accords conclus avec un CMO incluent en outre le droit de l'auditer.

Nous n'avons pas encore cerné les parties de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement qui comportent un risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de nos propres activités ou de celles de nos fournisseurs. Nous envisageons de procéder à une évaluation des éléments essentiels de nos activités afin de déterminer les domaines dans lesquels les aspects liés aux droits de la personne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, pourraient revêtir de l'importance. L'évaluation prévue consistera en une catégorisation approximative des risques de nos fournisseurs, des pays dans lesquels ils opèrent et de la nature de leurs activités. Nous organiserons des entretiens avec des experts des fonctions concernées (ressources humaines, chimie, fabrication et contrôle (CMC), opérations cliniques, chimie de découverte, etc.) pour cerner tout domaine critique.

Nous n'avons pris aucune mesure pour remédier au travail forcé, au travail des enfants ou à la perte de revenus des familles vulnérables dans le cadre de nos activités ou de nos chaînes d'approvisionnement, car nous n'avons cerné aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants. Nous n'avons pris aucune mesure pour évaluer notre efficacité en matière de prévention et de réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, car notre évaluation des risques en est encore à un stade trop précoce.

Nous espérons mettre en œuvre des processus adéquats pour contribuer à la sauvegarde des droits de la personne, y compris les aspects liés au travail forcé et au travail des enfants, et pour veiller à ce qu'ils soient respectés dans notre zone de contrôle direct.

Nous continuerons également de sensibiliser les employés et les fournisseurs par des moyens appropriés.

## ***Programme de formation continue et de sensibilisation***

Le Code d'éthique et de conduite des affaires est mis à la disposition de tous les employés. Tous les employés sont tenus de suivre une formation annuelle sur notre Code d'éthique et de conduite des affaires. La formation annuelle sensibilise nos employés à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, afin qu'ils puissent le reconnaître, le signaler, le prendre en compte, etc. Nous envisageons d'organiser des formations plus ciblées sur l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants.

## ***Approbation et attestation***

Le présent rapport d'entité est soumis au ministre de la Sécurité publique conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

Le présent rapport d'entité a été approuvé par le conseil d'administration de Repare Therapeutics Inc. le 7 mai 2024, conformément au sous-alinéa 11(4)(a) de la Loi.

En ma qualité d'administrateur de Repare Therapeutics Inc., et non à titre personnel, je fais cette attestation conformément aux exigences de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport de Repare Therapeutics Inc. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration 2023.

*/s/ Lloyd Segal*

Lloyd Segal

Administrateur, président et chef de la direction  
Thérapeutiques Repare Inc.

7 mai 2024

*J'ai le pouvoir d'engager Thérapeutiques Repare Inc.*